

Lancement de la Maison des 1000 jours d’Arcis, Mailly, Ramerupt



Maison des 
1000 jours
 Arcis Mailly Ramerupt

Portée par



Cofinancée par



Maison des 1000 jours
une démarche copilotée dans l'Aube
par le Département et la Caisse d'allocations familiales

I. La démarche des 1000 premiers jours de l'enfant : du lancement par l'Etat à la 1ère Maison des 1000 jours dans l'Aube

Les 1 000 premiers jours, c'est d'abord un moment de vie qui unit l'enfant et ses parents depuis la grossesse jusqu'à ses deux ans. C'est ensuite un concept scientifique mettant en évidence une période clé pour la santé de l'enfant, son bien-être et celui de ses parents, durant laquelle son cerveau se développe plus qu'à tout autre moment. C'est une étape capitale pour sa construction et sa sécurité affective, qui aura des impacts sur sa santé et son bien-être tout au long de sa vie. C'est enfin une nouvelle politique publique, lancée par l'État dans la continuité du rapport de la commission d'experts présidée par le neuropsychiatre Boris Cyrulnik, en faveur de l'égalité des chances dès la naissance, publié en 2020.

Dans l'Aube, le déploiement de cette démarche est copilotée par le Département de l'Aube et la CAF de l'Aube qui, entourés de leurs partenaires, ont choisi de s'engager pour mieux accompagner les parents et rendre visible l'ensemble des ressources à leur disposition dans cette phase essentielle. Au cœur du projet figure la création dans l'Aube de "Maisons des 1000 jours", qui soient à la fois des lieux de prévention et de soins, d'information, d'éveil et de culture... Elles n'ont pas vocation à démultiplier les services mais bien à rassembler et centraliser les ressources existantes.

Pour cerner au mieux les attentes et les besoins des parents et des enfants à ce sujet, le Département de l'Aube et la CAF de l'Aube ont réalisé en 2022 un diagnostic terrain dans toute l'Aube. Au total, ce sont plus de 1300 professionnel(le)s, partenaires, assistant(e)s maternel(le)s et (futurs) parents aubois qui se sont mobilisés autour de la réflexion dans le cadre de ce diagnostic.

Suite à ces résultats, le Département de l'Aube et la CAF de l'Aube ont lancé, en 2023, un appel à manifestation d'intérêt visant à créer un réseau aubois de Maisons des 1000 jours. Objectif : faire émerger des porteurs de projets pour déployer concrètement des Maisons des 1000 jours sur notre territoire qui proposent à chaque fois :

- des groupes d'échange et d'entraide entre parents
- des activités parents/enfants
- des activités d'éveil culturel
- des actions de soin/prévention
- une offre d'accueil et d'informations (option)

Les lauréats des projets intègrent le réseau départemental de Maisons des 1000 jours animé par le coordonnateur départemental, professionnel du Département.

L'organisation en réseau vise à soutenir le déploiement des Maisons sur les territoires, offrant un accompagnement en ingénierie sociale dès la réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), et ce, tout au long du projet. Des réunions régulières sont spécifiquement dédiées aux échanges entre les porteurs de projet, favorisant ainsi la mutualisation des expériences et le soutien réciproque.

L'intégration au sein du réseau départemental renforce les collaborations et prévient l'isolement face aux défis inhérents au caractère novateur des Maisons des 1000 Jours. Le coordonnateur départemental offre un appui aux porteurs de projet et met à leur disposition des outils pour enrichir et accompagner le déploiement des Maisons des 1000 Jours. Cela comprend des sessions de formation, des initiatives collaboratives, ainsi que des soutiens spécifiques adaptés aux besoins et à l'avancement des projets sur le terrain.

Deux projets de Maison des 1000 jours ont déjà été retenus pour ouvrir début 2024 :

- la première à La Chapelle Saint-Luc, portée par la Ville à travers son centre Municipal d'Action Sociale,
- la seconde sur le territoire Arcis Mailly Ramerupt, portée par la communauté de communes.

La Maison des 1000 jours d'Arcis, Mailly, Ramerupt, rejoint ainsi la Maison de La Chapelle-Saint-Luc pour former le deuxième maillon du réseau départemental des Maisons des 1000 jours dans l'Aube. Le renouvellement annuel de l'appel à manifestation d'intérêt jusqu'en 2028 favorisera l'expansion de ce réseau départemental et contribuera à renforcer les collaborations entre les porteurs de projet.



II. La Maison des 1000 jours Arcis, Mailly, Ramerupt

La communauté de communes d'Arcis-Mailly-Ramerupt est un territoire étendu, situé en zone rurale et éloigné des grandes villes (30 minutes de Troyes, 40 minutes de Châlons-en-Champagne ou encore 1h de Reims), avec notamment des difficultés de mobilité. La communauté de communes présente une particularité notable due à la présence du camp militaire sur la ville de Mailly-le-Camp.

Le territoire de la communauté de communes est composé de nombreuses familles monoparentales et de jeunes parents parfois isolés. La ruralité, les difficultés de mobilité ainsi que la présence du camp militaire, concourent à accentuer le risque d'isolement des familles du territoire. Ceci est d'autant plus fort sur Mailly-le-Camp, où les familles arrivent le temps des missions des militaires. Il s'agit de jeunes familles qui arrivent régulièrement sur le camp militaire, avec des enfants en bas âge, très éloignées de leur entourage familial. Elles se retrouvent particulièrement isolées avec des conjoints qui peuvent partir plusieurs mois lors des Opérations Extérieures, laissant les mères seules avec leurs jeunes enfants.

En 2021 la communauté de communes compte 104 naissances. En 2022, elle en comptabilise 100, soulignant un niveau de naissances relativement stable sur le territoire à la différence de l'échelle nationale où le nombre de naissances tend à diminuer. Parmi les 100 enregistrées en 2022, 31 enfants sont nés à Arcis-sur-Aube, 17 à Mailly-le-Camp et 6 à Ramerupt. En 2021, la communauté de communes compte 334 enfants âgés de 0 à 2 ans dont 82 à Arcis-sur-Aube et 39 à Mailly-le-Camp.

Au regard de ce contexte, déployer une politique petite enfance sur le territoire d'Arcis, Mailly, Ramerupt s'est avéré primordial pour la Communauté de communes. Territoire qui a longtemps reposé sur l'unique présence des assistants maternels. Une évolution était donc indispensable pour répondre aux besoins des parents.

Une première crèche municipale a été déployée sur le territoire de Mailly-le-Camp en 2018. A suivi en 2023 l'ouverture d'une micro-crèche et d'un Relai Petite Enfance sur le territoire d'Arcis-sur-Aube à l'initiative de la Communauté de communes. La Maison des 1000 jours

constitue la suite logique du déploiement de la politique petite enfance engagée par la Communauté de communes sur le territoire d’Arcis, Mailly, Ramerupt. Elle se présente comme un lieu ressource essentiel pour les familles, bienveillant, chaleureux et rassurant, pour accompagner sereinement durant la période du 4^{ème} mois de grossesse aux deux ans de l’enfant. Elle vient centraliser un panel de services déjà existants et innovants en un même endroit, est gratuite et ouverte à tous.

La Maison des 1000 jours d’Arcis-Mailly-Ramerupt se compose de deux sites : Arcis-sur-Aube et Mailly-le-Camp. Un accueil physique est proposé à Arcis-sur-Aube, les lundis, mardis et jeudis matin de 9h30 à 12h30 et les vendredis de 9h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h15. Les familles pourront y retrouver Camille, coordinatrice de la Maison des 1000 jours, qui les accueillera en toute bienveillance pour les écouter, les conseiller et échanger. Elle accompagnera les familles, les informera et répondra à leurs interrogations concernant divers sujets tels que l’alimentation, les pleurs, ou encore le sommeil de bébé... Camille orientera les familles en fonction de leurs besoins et de leurs attentes vers les actions proposées par les multiples partenaires intervenants au sein de la Maison des 1000 jours.

Les familles sont également des membres actifs dans la réflexion autour de ce projet ; l’expression de leurs besoins permet d’adapter au mieux les services qui y sont proposés.

La Maison des 1000 jours d’Arcis, Mailly, Ramerupt propose des temps conviviaux pour se rencontrer et échanger entre parents, futurs parents et avec des professionnels permettant d’aborder de multiples sujets tels que la santé, la parentalité, l’allaitement maternel, les émotions ou encore la vie de couple.

Les familles peuvent partager des moments de jeux parents/enfants au sein du lieu d’accueil enfants parents et des temps d’activités dédiés. Elles peuvent également participer à des ateliers sans leurs enfants afin de bénéficier d’un temps spécifique pour elles, grâce à par exemple des ateliers de sophrologie sur la gestion des émotions et relaxation.

La Maison des 1000 jours soutient l’éveil culturel des jeunes enfants en offrant des instants de partage parents/enfants autour d’une activité artistique comme la peinture propre ou encore le dessin...

Enfin, la Maison des 1000 jours d’Arcis, Mailly, Ramerupt propose un panel d’actions autour du soin et de la prévention aux familles. Que ce soit des consultations individuelles de sophrologie, des entretiens prénataux précoces avec une sage-femme, des ateliers collectifs d’informations sur l’allaitement maternel ou des accompagnements individuels plus spécifiques pour soutenir l’allaitement ou aider au sevrage ; les familles ont à disposition des professionnels pour aborder plus sereinement leur parentalité.

Ces différentes actions sont proposées sur les secteurs d’Arcis-sur-Aube et de Mailly-le-Camp, dans un objectif de dynamiser le territoire et répondre aussi à une difficulté de mobilité connue.

Informations pratiques

- Adresse : 2 rue Gérard Fortier à Arcis-sur-Aube et 21 rue des Tonnelles à Mailly-le-Camp
- Gratuit et ouvert à tous
- Planning des activités affiché à l’entrée, disponible en ligne sur le site internet de la communauté de communes (<https://www.arcismaillyramerupt.fr/>), sur la page Facebook « *Maison des 1000 jours Arcis Mailly Ramerupt* » et au sein des structures partenaires. Participation aux activités avec ou sans inscription préalable (dépend des activités, consulter le planning).

Coûts et financements :

Le coût total du fonctionnement (année 1) de la Maison des 1000 jours est de 90 177 €. Le financement de ce fonctionnement est ainsi réparti :

- CAF de l'Aube : 35 028 € (39%)
- La communauté de communes d'Arcis, Mailly, Ramerupt : 22 649 € (25%)
- Département de l'Aube : 15 000 € (17%)
- Agence régionale de Santé : 10 000 € (11%)
- MSA Sud Champagne : 7 500 € (8%)

Le Département de l'Aube, en plus de son soutien déjà apporté au fonctionnement, a décidé d'attribuer une subvention d'investissement pour la mise en place d'une signalétique adaptée au sein de sa Maison des 1000 jours contribuant au déploiement de sa stratégie de communication.

Cette subvention d'investissement de la part du Département s'élève à :

- 4 000 € HT pour les travaux de signalétique.

Annexes

Chiffres clés

Les données quantitatives nationales phares relatives aux 1000 premiers jours :

- Un enfant ayant grandi dans un univers sécurisé sera 2 à 5 fois moins fréquemment hospitalisé au cours de sa vie.
- Lutte contre la dépression périnatale: 30% des mères mériteraient une attention particulière en raison d'une fragilisation plus ou moins grande liée à l'état de grossesse ou à l'accouchement (suicide).
- Permettre l'éveil culturel : Les enfants de 2 ans dont la mère a un niveau de diplôme inférieur au BEPC connaissent 70 mots sur 100 proposés, quand ceux dont la mère a un diplôme supérieur à Bac + 2 en maîtrisent 80
- 50% des parents cherchent régulièrement des réponses sur les réseaux sociaux. Paradoxalement si les informations sont surabondantes, ce sont « des infos non labellisées », donc comment savoir lesquelles sont fiables, lesquelles sont approximatives ou fausses ?

Les données aubois :

- 2903 naissances en 2021 (contre 3088 en 2020 et 3107 en 2019)
- 9922 enfants âgés de 0 à 2 ans = 14,7% de l'ensemble des mineurs aubois.
- 2,5% de familles nombreuses (4 enfants et plus de moins de 25 ans) contre 2,3% en France (données INSEE 2019).
- Âge moyen des femmes au premier enfant : 27,9 ans dans l'Aube contre 28,8 ans en France.
- 2,5 % des mères ont moins de 20 ans dans l'Aube contre 1,7 % en France.
- Taux de familles monoparentales : 17,1% dans l'Aube contre 15,9% en France
- La part des familles avec enfant(s) de moins de 3 ans dont le ou le(s) parent(s) est (sont) actif(s) occupé(s) s'établit à 49,4% dans l'Aube, en deçà du taux national (53,1%).
- Le premier mode d'accueil est l'assistant maternel. 26,7% de ces professionnels sont âgés de 55 ans et plus, avec d'importantes variations suivant les territoires, certains étant en tension. Le nombre d'assistantes maternelles est en baisse sur notre territoire depuis 2014.
- Un taux de pauvreté supérieur à la moyenne nationale : 16,3% dans l'Aube contre 14,6% en France

Comité de pilotage

Le comité de pilotage aubois de la démarche des 1000 premiers jours de l'enfant comprend : Département de l'Aube, CAF de l'Aube, préfecture de l'Aube, ARS, CPAM, MSA, Hôpitaux Champagne Sud, UDAF, AMF10.

La démarche s'appuie aussi sur des partenaires tels que l'ADAD, le CIDFF...

Ateliers et activités proposés au sein de la Maison des 1000 jours d'Arcis, Mailly, Ramerupt :



Maison des 1000 Jours Arcis-Mailly-Ramerupt
Actions à Arcis-sur-Aube : 2 rue Gérard-Fortier ou Maison de santé
Actions à Mailly-le-Camp : 12 rue des Tonelles
TOUTES LES ACTIONS SONT GRATUITES.
Pour toutes informations, Camille est disponible au :



Guichet unique Relai Petite Enfance

Une question sur un mode de garde, Perrine vous accueille pour répondre à vos questions et vous orienter vers les différents dispositifs d'accueil pour vos enfants. Uniquement sur rendez vous, au 06.70.71.97.17

Sophrologie

En séance individuelle ou en atelier collectif, Fabrice Seurre propose des séances de sophrologie pour vous accompagner dans la gestion de vos émotions, lorsque l'on s'apprête à devenir parents ou que l'on est jeune parent

Lieu d'Accueil Enfants Parents "La Petite Bulle"

La Maison pour Tous propose un espace pour les parents et leurs enfants, en accueil libre sans inscription pour venir jouer avec son enfant en présence de professionnelles et de bénévoles

Consultations Sage-Femme du Département

Des consultations de Sage-Femme sont proposées pour réaliser un entretien prénatal précoce et un entretien post natal. La sage femme vous oriente pour le suivi de grossesse et répond à toutes vos questions liées à la grossesse, à l'accouchement et à l'arrivée de bébé.

Atelier créatif IMAJ

Animé par Fany Guillaume, ateliers d'éveil artistique. Manipulation de matières, sensibilisation à la peinture, temps de jeu parents-enfants

Les petites cigognes

Permanence de consultations individuelles avec une infirmière/psychologue/éducatrice pour accompagner les parents dans leur nouveau rôle

Lady Lait

Atelier collectif d'informations sur l'allaitement maternel
Atelier collectif d'informations sur la préparation à l'arrivée de bébé
Consultation individuelle d'accompagnement l'allaitement maternel

Centre d'Informations sur les Droits des Femmes et des Familles

Le CIDFF propose des permanences sur rdv pour vous informer sur vos droits. Entretien réalisé par un juriste, de façon anonyme et confidentielle.

Atelier Parents-Enfants

Atelier à partager autour d'une activité entre parents et enfants, en présence de deux professionnelles, de la Maison pour Tous et de la Maison des 1000 jours.

Permanence France Services

France Services Arcis-sur-Aube vous accompagne dans les démarches administratives liées à la grossesse, à la naissance de votre enfant et tout ce qui touche à la Petite Enfance

ADAD

"Bulle Parentale", groupe de paroles pour parents avec un professionnel : partage d'expériences et échanges libres avec d'autres parents, rencontres à thème, ou non



Maison des 1000 jours

Une démarche copilotée par le Département de l'Aube et la Caisse d'allocations familiales de l'Aube



Copilotes de la démarche



Contact presse Département de l'Aube sur la démarche des 1000 premiers jours dans notre territoire :

Direction de la communication
Alexandra Briguet-Trubat
03 25 42 50 81 / 06 60 42 74 66 / alexandra.briguet-trubat@aube.fr